

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°DNCMP / 58 / S/ 2018-2019 POUR LE GARDIENNAGE DES
IMMEUBLES DE L'INSS.

Date de publication : 18 / 03 / 2019

Date d'ouverture des offres : 08 / 04 / 2019

I.1. L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'Institut National de Sécurité Sociale, « INSS » en sigle.

I.2. OBJET

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le gardiennage des immeubles de l'INSS qui sont :

- L'immeuble siège de l'INSS de Bujumbura ;
- Les 4 immeubles à appartements de Kinindo, Avenue RUSAMA à Bujumbura ;
- Les 5 immeubles à appartements de Kinindo, Avenue RUHUHUMA à Bujumbura ;
- L'immeuble Paride Sella de l'INSS de Bujumbura ;
- Occasionnellement, l'un ou l'autre immeuble inoccupé de l'INSS.

I.3. FINANCEMENT

L'INSS financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2018-2019.

I.4. SPECIFICATION DU MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les prestations de gardiennage prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot.

Gardiennage des immeubles de l'INSS.

Les prestations de gardiennage sont à exécuter pendant une période de 12 mois calendriers à partir de la date de réception de la notification définitive de lettre de commande ou lettre de marché.

I.5. TYPE DE MARCHÉ

Le marché est à bordereau de prix unitaire. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché sur base des prix unitaires de sa soumission. Les quantités sont spécifiées dans le cahier des clauses techniques.



I.6. MONNAIE DE L'OFFRE

Les soumissions seront exprimées en Francs Burundais Taxe sur la Valeur Ajoutée Comprise (FBUTVAC)

I.7. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

I.8. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22269555 ou 22269558, FAX (257) 22269546, moyennant le paiement de vingt - cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1121/005 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et vingt - cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le sous compte des recettes non fiscales n° 1101/001-04 ouvert à la BRB.

Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service Gestion des Immeubles au troisième étage.

I.9 PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres pour un seul lot.

Les offres du soumissionnaire doivent être contenues dans une seule enveloppe comprenant les renseignements à la candidature, et séparément, l'offre technique et l'offre financière et porteront la mention : « **A n'ouvrir qu'en séance publique du 08/04/2019** ».

Les offres déposées par les soumissionnaires doivent être signées, paginées et paraphées par eux - mêmes ou par leurs mandataires dûment habilités sans que ces mêmes mandataires ne puissent représenter plus d'un soumissionnaire dans la procédure relative au même marché.

Les offres sont accompagnées d'un acte d'engagement du soumissionnaire qui doit être signé par ce dernier ou son représentant dûment habilité.

Les offres, sous peine d'être rejetées, devront être rédigées en langue française et présentées, en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire **d'Un Million Sept Cent Mille francs burundais (1.700.000Fbu)** conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

Elles devront être déposées au secrétariat central de l'INSS, sise Chaussée Prince Louis RWAGASORE, Immeuble siège de l'INSS, au bureau n°13 du Rez de chaussée, à Bujumbura au plus tard le 08/04/2019 à 09 H 00.

N.B : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

I.10. OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le 08/04/2019 à 9 heures 30 min.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à cette séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale Contrôle des Marchés Publics.

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres techniques puis l'ouverture des offres financières.

I.11. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes:

OFFRE TECHNIQUE

- La caution de soumission ou garantie bancaire de soumission d'Un Million Sept Cent Mille francs burundais (1.700.000Fbu);
- L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS du BURUNDI et en cours de validité ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original et en cours de validité ;
- Une copie des statuts pour les personnes morales ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une lettre d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Les bordereaux de versement pour achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du Dossier d'Appel d'Offre ;
- L'acte d'engagement suivant le modèle en annexe ;
- L'adresse physique du soumissionnaire;
- Une attestation de non faillite datant au plus trois (3) mois délivrée par le Tribunal de Commerce ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire.

OFFRE FINANCIERE

- La soumission suivant le modèle en annexe A ;
- Les bordereaux des prix unitaires suivant le modèle en annexe B;

N.B : L'absence ou la non-conformité d'un de ces documents cités à l'article 3 entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

I.12 CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique du soumissionnaire ;
- Capacité technique du soumissionnaire ;
- Capacité financière.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme réunissant le nombre de points le plus élevé en combinant les points obtenus sur les propositions technique et financière.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles

I.13. ECLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Un soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire une demande écrite dans les 10 jours calendaires avant l'ouverture des offres à l'Autorité Contractante. Cette dernière répondra par écrit, à toute demande d'éclaircissements qu'elle aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours calendriers précédents la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les candidats soumissionnaires qui auront acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

Bujumbura, le/..... / 2019.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Emmanuel MIBURO
Général Major.

